

Nouveau-Brunswick. La production de charbon a augmenté d'environ 30% et a atteint plus de 500,000 tonnes en 1971 en raison surtout de la demande accrue de la part des centrales thermiques de la province. La compagnie provinciale N B Coal Limited, qui exploite toutes les mines de charbon de la province, a poursuivi son programme de consolidation en fermant sa dernière mine souterraine en 1971. Tout le charbon produit est maintenant extrait suivant les méthodes d'extraction à ciel ouvert. Ces dernières années, l'extraction du charbon au Nouveau-Brunswick n'a été effectuée que dans le bassin houiller de Minto.

Nouvelle-Écosse. En 1971, la production de charbon a légèrement diminué, tombant à 2 millions de tonnes. Le principal producteur, la Société de développement du Cap-Breton (DEVCO), a fermé une mine en 1971 et a poursuivi l'aménagement de sa nouvelle mine à Lingan qui doit entrer en activité en 1974. En dehors de la DEVCO, une mine a fermé ses portes à Springhill et une autre devait fermer à Thorburn au début de 1972. Les principaux emplois du charbon de la Nouvelle-Écosse sont l'alimentation des centrales thermiques et la fabrication du coke.

Perspectives. Outre la demande déjà considérable de charbon métallurgique canadien de la part du Japon, les possibilités de trouver d'autres marchés d'exportation pour ce produit sont excellentes. Dans l'avenir, le taux de croissance des exportations reposera en grande partie sur l'aptitude de l'industrie houillère de l'Ouest canadien non seulement à respecter les calendriers de production et à satisfaire aux normes de qualité mais encore à mettre au point des modes de transport peu coûteux de la mine au consommateur. D'ici 1980, on peut prévoir que la production canadienne de charbon doublera afin de répondre à la demande croissante au pays et à l'étranger.

12.2 Aide officielle à l'industrie minière

12.2.1 Aide fédérale

Le gouvernement fédéral aide l'industrie minière en lui procurant des renseignements précis d'ordre géologique, géophysique, topographique, géodésique, géographique et marin, renseignements qui sont essentiels à la découverte et à la mise en valeur des ressources minérales du Canada; en fournissant, grâce à des recherches en laboratoire et en usine-pilote, des renseignements techniques sur le traitement des minerais, des minéraux industriels et des combustibles; en prévoyant certains adoucissements fiscaux; et en apportant un appui financier et technique à l'industrie de l'or en vertu de la Loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or.

Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le ministère fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources a été créé le 1er octobre 1966 par la Loi sur l'organisation du gouvernement (S.R.C. 1970, chap. E-6). En plus des cadres administratifs, le ministère comprend trois secteurs: Science et technologie, Mise en valeur des minéraux et Énergie. Chaque secteur est dirigé par un sous-ministre adjoint et aide l'industrie minière canadienne dans le domaine de sa compétence.

Le Secteur de la science et de la technologie comprend la Direction des mines, la Commission géologique du Canada, la Direction des levés et de la cartographie, la Direction de la physique du Globe, le Centre géoscientifique de l'Atlantique, le Service d'étude du plateau continental polaire et le Centre canadien de la télédétection.

La Direction des mines est un ensemble complexe de laboratoires et d'usines-pilotes qui fait de la recherche pure et appliquée en vue de découvrir de meilleures méthodes concernant la sécurité dans les mines, l'extraction et l'affinage des minerais et autres minéraux ainsi que l'utilisation des métaux et des minéraux à des fins industrielles et de défense. Des résultats encourageants ont été obtenus en ce qui concerne l'extraction des métaux à partir des minerais, le raffinage du pétrole brut de qualité inférieure, l'automatisation des circuits de broyage et du lessivage au cyanure dans les installations d'affinage de l'or ainsi que dans le lessivage par bactéries des minerais d'uranium moulus ou broyés. La mise au point d'un procédé pour produire du coke métallurgique à partir des charbons de l'Ouest canadien, qui a permis d'accepter un contrat à long terme d'exportation de coke vers le Japon, constitue un exemple du lien direct qui peut exister entre les résultats de la recherche et la rentabilité économique. En pyrometallurgie, c'est-à-dire l'extraction des métaux par la chaleur, la recherche appliquée se concentre surtout sur l'utilisation combinée des fours à cuves et des fours électriques pour la fonte du minerai de fer. En ce qui concerne le raffinage du pétrole, la Direction concentre ses efforts sur l'hydrogénation, le craquage catalytique et la mise au point de catalyseurs. Ces